

DESTINATAIRE

A l'attention des membres du Conseil Municipal

À Moirans-en-Montagne
Le 18 novembre 2025

Objet : Convocation

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Vous êtes cordialement invité(e) à prendre part à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie, en salle du Conseil, le :

Lundi 24 novembre 2025 à 18h30.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Finances et affaires générales

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2025
- Appel à projets 2026 (DETR-DSIL)
 - o Aménagement des espaces publics Tranche 7 (rues Roussin – Pasteur – Lavoir) : approbation du projet et plan de financement
 - o Aménagement des espaces publics Tranche 8 (rue du Jura et Allée des Lutins) : approbation du projet et plan de financement
- Plan Communal de Sauvegarde – Risque mouvement de terrains – Etude géotechnique Mont Robert et demande de subvention
- Foncier - Zone d'activité Non Champey : cessions de terrains à la SCI Moirans Immo39 et à la SCI La Casa
- Finances – Décision Modificative : budget général
- Centre de Gestion du Jura et Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle :
 - o Adhésion à la mission mutualisée RGPD
 - o Désignation d'un délégué à la protection des données (DPD)

2. Terre d'Emeraude Communauté - Affaires générales

- Urbanisme : Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi – Secteur Petite Montagne
- Révision des statuts de Terre d'Emeraude Communauté

3. Avancement des travaux des commissions communales

Commission Etat-Civil - Affaires Sociales

- Etat Civil – Recensement 2026 : Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et agents enquêteurs
- CADA Association Saint-Michel le Haut : location d'un local communal

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

Commission Education - Culture - Vie associative et sportive

- Pôle Vie Associative : règlement et conventionnement
- Comité de pilotage PEDT – Réunion du 13 octobre 2025

Commission Travaux – Urbanisme – Environnement

- SIDECK
 - o Effacement urbain rue Roussin – Travaux d'électrification, d'éclairage public et d'infrastructures de communications électroniques - Subvention du SIDECK - Convention de maîtrise d'ouvrage unique
 - o Valorisation de Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

Commission Cadre de Vie – Relations Commerces et Artisanat

- Opération Façades – Modification n°4 du règlement d'intervention

4 - Questions diverses et communications

En vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire
Grégoire LONG**

PROCURATION

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales).

Un même conseiller peut être porteur d'un seul pouvoir.

Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e) conseiller municipal de la commune de Moirans-en-Montagne, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 24 novembre 2025 à la salle du Conseil Municipal, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Signature

